



## **Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)**

### **Groupe de rédaction No.3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements**

#### **ORDRE DU JOUR**

**Réunion du 20 mars 1998**

**GROUPE DE RÉDACTION NO.3 SUR LA DÉFINITION, LE TRAITEMENT ET LA  
PROTECTION DES INVESTISSEURS ET DES INVESTISSEMENTS**

Ordre du jour

**20 mars 1998**

1. **Adoption de l'ordre du jour** DAFFE/MAI/DG3/A(98)3
2. **Approbation du compte rendu succinct de la réunion  
du 20 février 1998** DAFFE/MAI/DG3/M(98)2
3. **Projet d'article sur la formulation des exceptions  
spécifiques des pays**  
  
Pour référence :  
  
-- Rapport au Groupe de négociation DAFFE/MAI/DG3(98)3
4. **Travail et environnement**  
  
Pour référence :  
  
-- Note du Président sur l'environnement et les questions  
connexes ainsi que le travail DAFFE/MAI(98)10
5. **Autres questions/travaux futurs**

## **Notes concernant l'ordre du jour**

### **Point 1. Adoption de l'ordre du jour**

La liste des points de l'ordre du jour pourra être complétée ou modifiée, en fonction des résultats de la réunion du Groupe de négociation des 17-19 mars 1998.

### **Point 3. Projet d'article sur la formulation des exceptions spécifiques des pays**

Le Groupe est invité à finaliser, dans le rapport au Groupe de négociation DAFFE/MAI/DG3(93)3, le projet de texte sur l'introduction de l'annexe A de l'article sur la formulation des exceptions spécifiques des pays. Les délégations devraient en particulier mettre au point le libellé du paragraphe 3 de cette introduction. Les délégations souhaiteront également sans doute examiner les points en suspens évoqués dans les notes 5 et 6 (DAFFE/MAI/DG3(98)3).

Les pays qui maintiennent des réserves d'examen sont invités à faire connaître leur position.

### **Point 4. Travail et environnement**

Les travaux du Groupe de rédaction n°3 subiront sans doute les répercussions de l'examen, par le Groupe de négociation, de la note du Président sur l'environnement et les questions connexes ainsi que le travail (DAFFE/MAI/DG3(98)10). Les travaux précédents du Groupe de rédaction n°3 sur ces aspects sont exposés dans le document DAFFE/MAI/DG3(98)2 (préambule et "disposition additionnelle") et dans le document DAFFE/MAI/DG3(98)3 ("non-abaissement des normes" et "disposition additionnelle"); on se reportera également aux contributions récentes des délégations DAFFE/MAI/RD(98)10 et DAFFE/MAI/DG3/RD(98)9-11.